

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE

LARREÉ

JUILLET 2024



ATELIER D'ART



FÊTE DE L'ÉCOLE



FÊTE DE LA PÊCHE



FÊTE DU PRINTEMPS

INFOS

CONTACT

02 97 67 20 50

mairielarre@wanadoo.fr

1, place Guillaume Pichon
56230 Larré

site internet :

larre.questembert-communaute.fr

suivez notre actualité

sur Facebook > page Mairie de Larré

HORAIRES

Lundi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 12h30 / 14h à 17h

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h30

Samedi de 9h00 à 12h30

DU 15 JUILLET AU 4 AOÛT

Mardi au vendredi de 8h30 à 12h30

Samedi de 9h00 à 12h30

Fermé le lundi

DU 5 AOÛT AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30

Fermé le samedi

URGENCES

Un numéro de téléphone
d'astreinte a été mis en place.

En dehors des heures d'ouverture
de la mairie, vous pouvez contacter
la personne d'astreinte au

06 61 39 56 29

Seuls les appels urgents ne pouvant
attendre le lendemain pour des raisons
de sécurité ou de mise en danger
de personnes seront pris en compte.

112 numéro d'appel européen

15 Samu

17 Police secours / Gendarmerie

18 Sapeurs-pompiers

MANIFESTATIONS

JUILLET

Mardi 9 - 18h

Animation autour des instruments de
musique traditionnels africains avec
Badenya Denou - *mardi de pays*

Mercredi 10

Atelier créatif - JO

Jeudi 11

Repas - Les amis de l'ARZ

Dimanche 14

Concours de boules - ESLM

Samedi 20

Bal populaire - ABBL
et les Amis de l'Arz
Feu d'artifice - municipalité

Samedi 27

Atelier d'art

A partir du 26 juillet

JO /défis, retransmission...

AOÛT

10 & 11 août

Retransmission JO

Mardi 13

Balade avec les ânes - *mardi de pays*

SEPTEMBRE

Samedi 7

Concours adhérents ABBL

Jeudi 12

Repas - Les amis de l'ARZ

Samedi 14

Matinée citoyenne

Vendredi 27

Eveil 0-3 ans

Samedi 28

Forum des pros - Larré Action
Animation Patrimoine naturel



OCTOBRE

Samedi 5

Animation Pokémon

Samedi 12

Atelier d'art

Jeudi 17

Goûter des aînés

Vendredi 18

Bébés lecteurs

Samedi 19

Assemblée générale / repas ABBL

Samedi 26

tournoi Fifa à Molac - ESLM

Mercredi 30

Escape game

NOVEMBRE

Lundi 11

Commémoration municipalité

Jeudi 14

Repas - Les amis de l'ARZ

Samedi 16

Atelier d'art

Jeudi 21

Repas des aînés offert
par la municipalité

Vendredi 29

Eveil 0-3 ans
AG de l'ABBL

Samedi 30

Téléthon inter-associations

DÉCEMBRE

1^{er} WE

Vente de sapins - Les amis de l'école
publique

Vendredi 6

Marché de Noël - Larré Action

Samedi 7

Tournoi Pokémon

Samedi 14

Atelier d'art

Samedi 14

Boum de Noël - Les amis de l'école
publique

Vendredi 20

Bébés lecteurs

1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois :
atelier participatif Espace Pop.

Directrice de la publication : Simone Malville

Rédaction : Simone Malville, Estelle Tidu, Hervé
Guillon-Verne, Nathalie Delbos, Loïc Hans, les asso-
ciations, Ecole, Questembert Communauté, Breizhgo

Siège : Mairie de Larré, 1 place Guillaume Pichon

Crédits photos : mairie de Larré, école, associations,
Questembert Communauté

Impression : IMPRIMGRAPH - IOV Communication -
Arradon. *Dépôt légal n°*

*Imprimé sur papier certifié Imprim'Vert avec des
encres sans solvants*

ÉDITO



A défaut d'avoir démarré l'année sous le soleil, notre été sera chaud et sportif, les Jeux Olympiques vont permettre à beaucoup de familles de se retrouver, de vibrer ensemble, de partager des moments festifs.

La mairie de Larré pense plus particulièrement à ceux qui ne partent pas en vacances, des animations ponctueront les mois de juillet et août : atelier créatif, retransmission de certaines épreuves sur écran géant, découverte sportive au city-park, défis Facebook. De quoi passer de belles semaines !

Vous retrouverez également les animations habituelles : bal populaire, mardis de Pays. Il y en aura pour tous les goûts ! Vous pourrez, d'autre part, conserver la forme, car, après des mois d'attente dus aux intempéries, le parcours de santé est enfin opérationnel, il est idéalement installé dans l'espace naturel des Hauts du Gohlen. Des points pique-nique équipés sont également prévus, mais il faudra patienter un peu pour en profiter.

Petit à petit, le visage de notre commune prend forme, plus de verdure, plus de nature, de quoi réjouir petits et grands. Les « Petits Apprentis » en profitent déjà, ils vont régulièrement dans le bois pour des séances de « l'école dehors ». Ils en sont ravis.

Il y a des actions qui ne passent pas inaperçues comme les animations, les travaux ou la voirie, mais, comme vous le découvrirez dans ce bulletin, les petites communes, comme les plus importantes, ont également des obligations dans le domaine social que ce soit au

niveau de la santé, du logement ou de l'insertion professionnelle, et, les actions réalisées dans ce domaine sont plus discrètes car individuelles et donc confidentielles. Nous en avons des exemples tous les jours. Nous n'avons plus de CCAS, mais une commission « Solidarité » qui œuvre toute l'année, non seulement, pour faire venir sur notre commune des professionnels, comme dernièrement pour le contrôle de la vue et de l'audition ou épauler l'animatrice du van Nina & Simon-e-s quand elle assure une permanence à Larré, mais surtout, jouer le rôle de médiateur entre les usagers et l'administration ou les services de santé quel que soit le problème rencontré. Merci aux membres de la commission.

Quant aux associations, nous ne pouvons que saluer leur dynamisme, elles n'hésitent pas à se renouveler pour offrir à nos concitoyens des moments festifs où chacun peut s'y retrouver : le « loto » de l'Amicale de l'école, la « fête du printemps » de LarréAction, la « randonnée gourmande » de Larré Tonic, la « Journée des p'tits combattants » de l'ACPG, sans oublier la « fête de la pêche » du club pêche à la mouche. Tout cela sur le 1^{er} semestre, bravo à vous.

Depuis quelques semaines, pour des raisons de santé, je dois me faire remplacer par mes adjoints ou conseillers délégués pour certaines de mes obligations. Je tiens à les remercier pour leur disponibilité et leur engagement au quotidien.

Je vous souhaite un très bel été.

Cordialement,
Simone Malville

SOMMAIRE

Informations municipales	4
Travaux / Environnement	6
Vie scolaire	9
Enfance, jeunesse.....	12
Sports	13
Transports / Mobilité.....	14
Nouveaux services.....	15

Action sociale	16
Vie sociale et culturelle	17
Médiathèque.....	20
Vie associative	21
Les conseils en bref	26
Vie intercommunale	31

INFORMATIONS MUNICIPALES

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

LE 19 MARS

Jeannine Le Monnier-Le Page, présidente de la FNACA, section de Larré, avait donné RV devant la mairie pour la commémoration du 19 mars à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Une vingtaine de personnes assistait à cette commémoration. Le 19 mars n'étant pas un jour férié, il n'y a malheureusement pas autant de monde que lors des cérémonies des 8 mai et 11 novembre.



LE 8 MAI

Deux belles cérémonies du souvenir.

Tout d'abord, une petite délégation de l'association ACPG de Larré, accompagnée de Simone Malville, maire et Loïc Hans, conseiller délégué, s'est rendue au monument érigé au Bas du Nal à la mémoire des 2 civils, Christophe Garel et Marcel Le Bouquin, fusillés par les nazis le 14 juillet 1944. La délégation a ensuite rejoint les Larréens présents sur la place de la mairie pour se diriger en cortège vers le cimetière où s'est déroulée la commémoration de la victoire du 8 mai 1945. Les enfants de l'école ont lu le poème de Louis Aragon "La Rose et le Réséda" avant les textes officiels et la Marseillaise.

Jacques Bugnon, président de l'ACPG, a remis à Mme le Maire un livre sur les exactions commises par les nazis sur les minorités, « Gazage de concentrationnaires au Château de Hartheim », désormais disponible à la médiathèque.



JEUNES ÉLECTEURS



8 jeunes avaient répondu à l'invitation de la municipalité de Larré le samedi 18 mai, sur les 35 jeunes invités.

Après un mot d'accueil, Cyrille Kerrand, 1^{er} adjoint, les a remerciés pour leur présence qui témoigne de leur volonté à participer à la vie républicaine de notre pays.

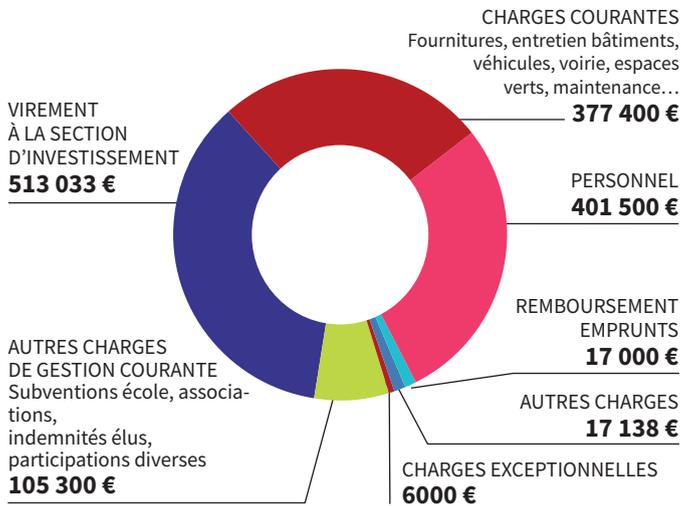
Il a ensuite remis à chaque participant sa carte d'électeur ainsi que le livret du citoyen. Cette rencontre s'est terminée, comme il se doit, par un moment de convivialité.

BUDGET 2024

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL : **1 437 371 €**



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL : **1 437 371 €**

EXCÉDENT ANTÉRIEUR	403 546,98 €
DOTATIONS	246 295,00 €
IMPÔTS ET TAXES	533 049,00 €
SERVICES PÉRISCOLAIRES	65 000,00 €
REVENUS IMMEUBLES	60 000,00 €
AUTRES PRODUITS	129 480,02 €

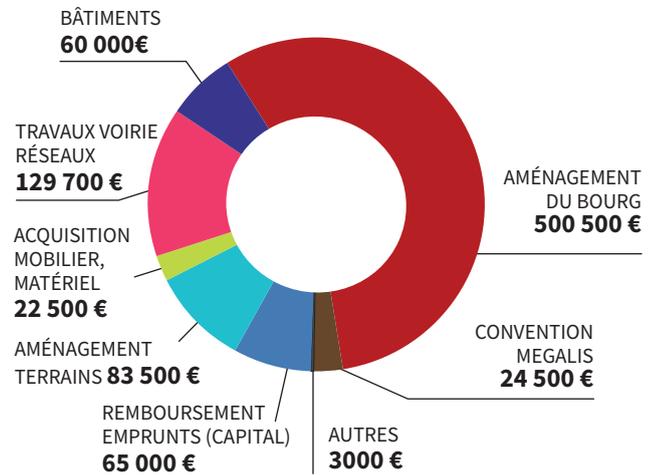
TAUX D'IMPOSITION

TAXE FONCIÈRE (BÂTI) : 34,43 %
TAXE FONCIÈRE (NON BÂTI) : 52,56 %
TAXE HABITATION : 15,63%

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TOTAL : **888 700 €**



RECETTES D'INVESTISSEMENT

TOTAL : **943 401 €**

SUBVENTIONS, DOTATIONS	196 030,00 €
RÉCUPÉRATION TVA	35 000,00 €
AFFECTATION DU RÉSULTAT	64 107,62 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	513 033,00 €
EXE REPORTÉ	117 092,38 €
TAXE D'AMÉNAGEMENT	5 000,00 €
FONDS CONCOURS QC	7 000,00 €
AUTRES PRODUITS	6 138,00 €

SUBVENTIONS

ÉCOLE

Poste	Montant accordé
Arbre de Noël	8 €/élève
Sorties scolaires (transport scolaire)	2 000 €
Jeux de cour	500 €
Manuels scolaires	500 €
Fonctionnement	200 €

Une subvention de 60 € est accordée par élève fréquentant un établissement d'enseignement extérieur ou un centre de formation (CFA, Chambre des Métiers...).

ASSOCIATIONS

Associations	Montant accordé	Associations reconnues d'utilité publique	Montant accordé
ABBL	350 €	ADMR Questembert	100 €
ACPG	200 €	Banque alimentaire	100 €
Association chasse	150 €	Union départementale des sapeurs pompiers Morbihan	100 €
ESLM	400 €	SEM Agri	100 €
La Réplique	300 €	La Croix rouge française	50 €
Larré Action	700 €	Solidarité Paysans Bretagne	100 €
Larré Tonic	800 €	Les Restos du Cœur	50 €
Les amis de l'école publique	1 000 €	En avant les p'tits loups	100 €
Larémifasol	200 €	Don du sang	100 €
FNACA	150 €		
Club Pêche à la mouche	200 €		

CRÉATION DE LA « BASE ADRESSES LOCALE »

Notre adresse ne sert pas qu'à recevoir du courrier. C'est aussi une donnée essentielle pour l'acheminement des secours et un prérequis au raccordement des logements à la fibre optique. L'adresse doit respecter un format normalisé, intégrant notamment un numéro de voie et une géolocalisation. L'adressage est une compétence des communes.



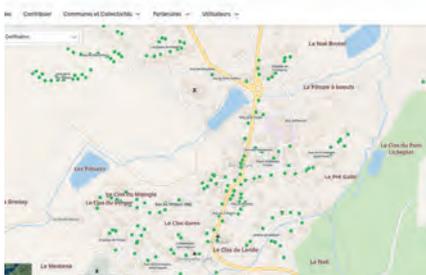
Pour la création de la « Base Adresses Locales », qui devait être opérationnelle au 1^{er} juin 2024, la mairie de Larré a fait appel à Vincent Boulanger dans le cadre d'un CDD du 22 avril au 17 mai.

Dans un premier temps, il a travaillé avec le fichier des adresses communales, créé il y a quelques années par les services de la mairie, en le comparant avec la numérotation générée par le logiciel de l'éditeur national et en modifiant la position des habitations si nécessaire.

Dans un second temps, « le travail a été réalisé en binôme avec les conseillers qui connaissent bien le secteur qui leur est attribué et qui sont les mieux placés pour effectuer le contrôle des données mises à jour ». Il a également

été nécessaire de faire figurer tous les bâtiments qui n'ont pas vocation à être habités, généralement situés en dehors des villages, lieux-dits... et qui ne faisaient pas l'objet d'une numérotation classique.

Après validation par les conseillers du travail réalisé par secteur, la base a été publiée le 10 mai.



SERVICES TECHNIQUES

En vue du prochain recrutement aux services techniques municipaux, la commune s'est dotée d'un petit bungalow comportant un bureau et un vestiaire. Le bureau est destiné au chef d'équipe qui pourra ainsi traiter directement avec les entreprises et les services de Questembert Communauté.



DU STATUT DE STAGIAIRE À CELUI DE SALARIÉ



Témoignage de Vincent, 39 ans

"J'ai effectué une reconversion professionnelle l'an dernier après avoir travaillé en EHPAD en tant qu'agent de service hospitalier puis agent d'entretien. Je suis entré au Greta de Lorient en 2023 pour la formation de Secrétaire assistant en collectivités (CCP 1). Celle-ci m'a permis de connaître les bases du travail administratif en mairie (accueil, état civil, urbanisme, comptabilité, etc.).

Un stage en mairie de 4 semaines était obligatoire pour obtenir la certification. Après un certain nombre de refus, un jour de mai 2023, j'ai reçu un appel téléphonique de Mme Malville me proposant un entretien.

L'entretien s'est déroulé tout naturellement, bien que le fait de rencontrer madame Le Maire m'ait impressionné. Mme Malville est une personne très à l'écoute. Elle a tout de suite soupçonné mon potentiel et m'a fait confiance sur ma capacité à remplir la mission qu'elle me confiait : la gestion du cimetière, accompagné par Loïc Hans, conseiller municipal. Le bon déroulement de ce stage et les conseils reçus ont largement contribué à la validation de l'examen de fin de formation.

Quelques mois se sont écoulés, j'avais décidé de poursuivre ma formation professionnelle pour avoir le diplôme au complet CCP1 et CCP2 du titre professionnel Secrétaire assistant. En avril 2024, je suis de retour à la mairie de LARRÉ, avec le statut de salarié cette fois, pour une mission précise : travailler sur la base d'adresses locales. Pour mener à bien cette tâche, j'ai collaboré étroitement avec les 12 élus municipaux : Babeth, Claudine, Cyrille, Estelle, Hervé, Johann, Loïc, Lydie, Nathalie, Patrice, Thierry, sans oublier Simone Malville. Un travail individuel avec chacun d'entre eux a permis d'affiner « l'adressage » pour arriver à la publication de la Base Adresses Locales sur le site officiel « adresses.data.gouv ». Celle-ci est désormais certifiée.

Merci à toutes ces personnes pour leur disponibilité. Le temps restant m'a permis de compléter le travail sur la gestion du cimetière et d'améliorer la base de données sur laquelle j'avais travaillé en 2023.

Aujourd'hui, j'ai le sentiment d'avoir évolué et progressé sur le plan professionnel grâce à ces collaborations. Je suis heureux de constater qu'il existe encore des femmes et des hommes qui agissent avec leur cœur et non par intérêt. Un grand merci à Simone MALVILLE, aux élus et aux agents administratifs pour leur aide et leur bienveillance."

INONDATIONS

Ce vendredi 9 février matin, c'est l'affolement en mairie.

Dès 8h15, le téléphone sonne sans arrêt pour signaler une impressionnante coulée d'eau venant des hauteurs de la commune. Les pompiers, immédiatement avertis, sont rapidement arrivés sur place.

La digue d'un petit étang privé, situé sur la commune de La Vraie-Croix, avait lâché et une énorme quantité d'eau chargée de boue s'est déversée à travers Le Quinquis, Le Gué-Dro, Le Pré de la Motte et enfin les Jardins du Rohelet après avoir envahi la route départementale à l'entrée de la commune. Sept maisons ont subi des dégâts.

A ce jour, les dossiers avec les assurances ont globalement bien avancé, il a été souvent nécessaire de les relancer. Mais il reste encore beaucoup d'incertitudes sur la prise en charge intégrale des dégâts subis, surtout en ce qui concerne l'extérieur des habitations. Les sinistrés ont dû se retourner vers l'assurance du propriétaire de l'étang, et, au moment où nous écrivons cet article, ils n'ont, pour la plupart, toujours aucune nouvelle.

Sabrina, aux Jardins du Rohelet, a été la plus impactée et est toujours en attente des travaux dans le logement qu'elle loue à Morbihan Habitat. Ils devraient, normalement, être terminés pour le 31 août 2024. Depuis le 9 février, la mairie s'ingénie à lui trouver des solutions de relogement mais qui ne sont que provisoires. Après avoir eu un appartement en prêt à Larré pendant un mois, un gîte en location à Questembert, un passage chez des amis durant le mois de mai, un appartement vient enfin de se libérer le 31 mai à Larré. Il a tout de suite été proposé à Sabrina pour une durée de 3 mois. Par chance, l'ancien locataire a laissé le mobilier et l'électroménager pour dépanner Sabrina, il récupérera ce dont il a besoin au départ de celle-ci, le reste sera distribué aux personnes qui étaient intéressées. On comprend son impatience de se retrouver rapidement chez elle.

VOIRIE

Les grandes quantités d'eau qui sont tombées sur notre région pendant l'hiver et qui continuent de nous arroser en ce printemps mettent nos routes à rude épreuve.

De nombreux nids de poules se sont formés et les fossés pleins ont du mal à évacuer, tant les nappes phréatiques sont remplies. Il convient donc de réagir : la commune a décidé de faire un gros effort avec plus de deux tonnes d'enrobés à froid pour boucher les nids de poules qui sont posés par les agents de la commune et vingt tonnes d'une émulsion de goudron renforcée d'un gravillonnage pour garantir au mieux l'étanchéité des revêtements qui seront posés par la COLAS. De même, les travaux de curage des fossés et d'arasement des banquettes herbeuses sont prévus.

Aussi, pour permettre un meilleur assèchement des routes, les propriétaires de parcelles boisées dont les arbres dépassent au-dessus de la chaussée seront enjoins de les tailler.

Enfin, il est à noter que lorsque l'on roule vite, en particulier dans les virages et que l'on est amené à freiner brusquement, on accélère le vieillissement des routes. "A bon entendeur, salut !"





ALLÉES DU CIMETIÈRE

Afin d'améliorer le déplacement des personnes à mobilité réduite dans le cimetière, des travaux d'aménagement des allées principales ont été décidés par le conseil municipal. Le gravillon qui recouvrait les allées a été remplacé par un cheminement en béton drainant qui a l'avantage de laisser l'eau de pluie s'infiltrer dans le sol.

Planifiés initialement en novembre 2023, les travaux ont été plusieurs fois décalés en raison des conditions météorologiques défavorables. Les premiers terrassements ont été réalisés avec 3 mois de décalage et le béton n'a pu être coulé qu'à la fin du mois de janvier. A l'issue, les 3 semaines de séchage nécessaires ont malheureusement engendré d'importantes perturbations pour l'accès des véhicules.

Pour l'instant seules les allées principales ont fait l'objet de cet aménagement mais il n'est pas exclu que les allées latérales soient également adaptées de la même façon.

ENVIRONNEMENT

MATINÉE CITOYENNE

Samedi 25 mai, quelques bénévoles se sont retrouvés dans les bois du Golhen pour refaire le départ du chemin de la Noë des Dames qui vient de retrouver son label départemental.

Suite aux épisodes venteux de cet hiver, de nombreux arbres sont tombés dans le bois, en particulier un imposant châtaignier qui barrait complètement le chemin au niveau de la source. L'évacuation de ces arbres a occasionné des dégâts sur le chemin en raison du passage répété des engins sur les sols détrempés. Les profondes ornières rendaient le passage impossible sans bottes.

Mais après quelques heures de débroussaillage, de nombreux coups de pioches et la bonne volonté des bénévoles, le départ du circuit a retrouvé un bel aspect.

La prochaine matinée citoyenne : rdv le samedi 14 septembre.



ANIMATION "PATRIMOINE NATUREL"

Cette année, la commune de Larré innove. Le 28 septembre, la municipalité vous invite à une animation axée sur le « patrimoine naturel » avec Delphine BIENVENU.

Nous vous proposons de **confectionner une sculpture totem en tressage de branches de saule**. Elle sera placée à l'entrée du chemin de randonnée « La Noë des Dames » et servira d'arche pour accueillir les visiteurs.

Gratuit sur inscription en mairie de Larré
Groupe de 15 personnes maxi

Déroulement de la journée :

- Le matin : atelier collectif « création d'une sculpture totem »
- Pique-nique « Zéro Déchet » (chacun amène son déjeuner, si possible dans des boîtes qu'il remporte avec lui)
- L'après-midi : atelier individuel pour une création personnelle

Tous les détails prochainement sur la page Facebook de la mairie.



VIE SCOLAIRE

SALON DU LIVRE

A l'occasion du 22^e salon du livre, les élèves de l'école ont reçu un chèque-livre de 10€ par Questembert Communauté. Les élèves de la grande-section au CE1 ont accueilli une illustratrice et les plus grands, un auteur.

Jeudi 22 mai, l'auteur Frédéric Vinclère est venu dans les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2. Il a répondu aux questions que les élèves avaient préparées après la lecture de ses livres. Frédéric

Vinclère a expliqué aux élèves d'où venait son inspiration, quelles étaient ses techniques d'écriture et quel était le parcours du livre avant d'être édité. Après avoir découvert quelques livres illustrés par Amandine Piu, les élèves de CP/CE1 ont accueilli l'illustratrice en classe. Elle leur a raconté l'histoire de « Georges Géant ». Ensuite, Amandine a guidé les élèves pour fabriquer une carte pop-up. Les élèves de GS/CP ont, quant à eux, réalisé des montres en papier déchiré.



MODELAGE

Au printemps, les élèves de la maternelle au CE1 se sont initiés au modelage avec de l'argile. La céramiste Camille TREHOUT les a accompagnés dans la découverte de la matière et de ses possibilités. Les plus jeunes ont réalisé de petits pots et des visages de clowns, et les plus grands des animaux du cirque. Chacun est reparti avec deux réalisations cuites.



CIRQUE

Tout au long des mois de mars et avril, les élèves des 5 classes de l'école ont pu bénéficier de l'intervention de Guillaume de l'association " Cirk'en bottes ". Ils ont découvert avec enthousiasme les arts du cirque. Au programme, ateliers d'équilibre avec rolla-bollas, pédalgos, échasses et même fil d'équilibre. Et initiation à la jonglerie avec utilisation des bâtons du diable, des assiettes chinoises, des balles et des foulards, des massues, des anneaux et même des diabolos !

Les élèves ont essayé, se sont exercés, entraînés, et ont beaucoup progressé tout au long de ces semaines. Et ils ont adoré !



BREAKDANCE

Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont découvert l'univers du Hip Hop. Ils ont formé des crews, ont développé des chorégraphies et se sont entraînés de nombreuses semaines et ils étaient fin prêts pour la rencontre avec plusieurs écoles qui a eu lieu à Limerzel le 19 février.

Les élèves se sont affrontés dans des battles de danse, et ont présenté leur danse à tout le monde. Malgré le stress, ils ont pris leur courage à 2 mains pour danser devant tout le monde. De vrais champions !



BALS DU MONDE

La journée du vendredi 19 mai était animée par des danses organisées par l'USEP. La salle de L'Agapanthe a accueilli 126 élèves le matin et 101 l'après-midi. Les enfants de GS-CP-CE1 de Larré, Molac, Le Cours et Limerzel ont appris des danses bretonnes à cette occasion. L'après-midi les élèves de CE2-CM1-CM2 de Larré, St Guyomard et Val d'Oust se sont réunis pour des danses traditionnelles de différents pays. Nous avons été accompagnés par un duo de musiciens professionnels : ils ont su rythmer ces danses au grand plaisir des enfants. De nombreux parents accompagnateurs ont pris part aux danses, pour le plus grand plaisir des enfants.



SPECTACLE NOËL

Les élèves de CE2-CM1-CM2 sont allés voir le spectacle "Les Pas Pareils" offert par Questembert Communauté. En entrant dans la salle de L'Asphodèle, les enfants étaient tout de suite plongés

dans l'univers d'Anne-Laure Hagenmuller. Sur scène, elle joue Rainette, une grenouille pour qui la différence est toujours une chance. Les enfants ont pu échanger avec cette artiste à la fin de son spectacle : ce moment a été très riche pour chacun.





VÉLO

Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont pédalé 34 km le 18 juin avec les écoles de St Doly et Sérent. Avant cette sortie, les élèves ont dû apprendre à manier leur vélo. Ils se sont entraînés pendant une semaine à Larré pour apprendre à slalomer, céder le passage, franchir des obstacles, indiquer une direction, ... Suite à ces nombreux exercices, ils étaient prêts pour la sortie le long du canal de St-Vincent-sur-Oust à St-Congard.

ECOLE DEHORS

Cette année les élèves de CE2-CM1-CM2 ont pu découvrir une autre manière de faire classe : l'école dehors !

Plusieurs après-midi dans l'année les classes se sont rendues dans le bois près de l'Agapanthe pour faire des maths, du français, des sciences, du bricolage... d'une manière beaucoup plus vivante et ludique. Quel plaisir d'avoir un lieu si accueillant pour les enfants près de l'école. Les enfants étaient ravis de profiter de cette parenthèse de verdure !



JMF

Les élèves de GS CP et CE1 ont eu l'occasion de voir deux spectacles des « Jeunesses Musicales de France », association reconnue d'utilité publique qui œuvre pour l'accès à la musique de tous les enfants.

A Grand-Champ, ils ont apprécié « Gigambitus », un spectacle enthousiasmant et plein d'humour en suivant les tribulations d'une contrebasse et d'un ukulélé.

Au Dôme à Saint-Avé, les élèves ont découvert un autre style de spectacle avec une artiste seule-en-scène accompagnée de sa harpe et ses claquettes. « Nicodème a un problème » et il ne voit pas plus loin que le bout de son nez... Petits et grands sont repartis avec ces paroles dans la tête !

POMPIERS

Dans le cadre d'un travail sur les dangers domestiques, les élèves de PS-MS et GS-CP ont visité le centre de secours de Questembert.

Ils ont découvert la vie du pompier volontaire, les vestiaires et les équipements ainsi que la tenue pour le feu. Ils ont appris le rôle des différents camions, du VSAV à la grande-échelle, et ils sont même montés dans certains. Pour clore cette belle matinée, ils ont eu la chance de manier la lance à incendie !

ENFANCE & JEUNESSE



CRÈCHE LE P'TIT CLUB

Nous vous rappelons que nous avons réservé **une place en crèche au P'tit club de la Vraie Croix.**

Si vous avez besoin d'un accueil occasionnel ou d'urgence (rdv médical, assistante maternelle en congé ou en arrêt maladie,...) appelez le P'tit club de la Vraie Croix.

S'il n'y a pas de place disponible à la Vraie-Croix, il peut y en avoir sur Elven, St-Nolff, Vannes Prat ou Vannes Laroiseau. Demandez le numéro de téléphone de ces structures à la responsable de la Vraie Croix. De nombreux parents bénéficient de cette garde ponctuelle, en dépannage ou en urgence suivant les cas. N'hésitez pas à en profiter vous aussi.

Si vous avez besoin de plus de renseignements concernant cet accueil occasionnel, contactez Nathalie DELBOS au 06 81 47 90 97

INSCRIPTION À LA CANTINE

Pour l'année 2024/2025, l'inscription des nouveaux élèves doit être faite en mairie pour le **vendredi 16 août 2024** au plus tard.

Pour les élèves fréquentant déjà l'école, la ré-inscription des enfants doit se faire via le site « mon espace famille ».

PIZZA À LA CANTINE

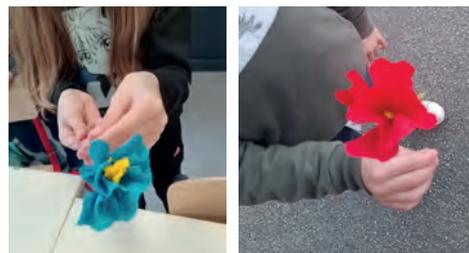


Le 3 juin, nos petits apprentis restant à la cantine se sont régalés. Ils ont eu la joie de manger de la pizza offerte par les Pizzas du Golfe. Merci à eux.

ATELIERS ÉVEIL 0/3 ANS

L'éveil 0/3 ans, ouvert à tous les enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistantes maternelles, fait une pause estivale mais revient après les vacances d'été. N'hésitez pas à venir :

- les vendredis 27 septembre et 29 novembre 2024, à la salle des associations
- les vendredis 18 octobre et 20 décembre, à la médiathèque



Photos de créations d'enfants de la garderie



SPORTS & LOISIRS

AUTOUR DE L'OLYMPISME

ATELIER CRÉATIF « COULEURS OLYMPIQUES »

Le mercredi 10 juillet à partir de 14 h
Gratuit, à partir de 6 ans, sur inscription.

RETRANSMISSION SUR ÉCRAN GÉANT

Certaines épreuves seront diffusées en direct à l'Agapanthe (en fonction de la disponibilité de la salle). Vous serez informés au fil des compétitions. Vous pouvez aussi réserver votre week-end des 10 - 11 août.
Gratuit, ouvert à tous

LES DÉFIS FACEBOOK

Chaque semaine, la mairie proposera, sur sa page Facebook, un défi à réaliser en lien avec les couleurs et les valeurs de l'Olympisme et du sport.
Restez connectés !



JOURNÉE "DÉCOUVERTES SPORTIVES"

Le samedi 27 juillet à partir de 11 h au city-park, venez découvrir plusieurs disciplines sportives, sous la houlette de Sophie : volley-ball, basket, foot, biathlon (course et jeu d'adresse)...

Buvette sur place, vous pouvez apporter votre pique-nique pour un moment convivial en famille !



CHÈQUE ACTIVITÉ

BASE DE LOISIR MOULIN NEUF

Questembert Communauté reconduit le chèque activité de 15 € qui permet aux écoliers et aux collégiens scolarisés sur le territoire de passer une journée à la base de loisir du Moulin Neuf.

L'année dernière, ce sont 4 280 chèques activités qui ont été émis et 1 480 enfants qui les ont utilisés avec leurs familles, soit près de 35%.

Pour les collégiens de Larré, La Vraie-Croix et Le Cours, qui sont scolarisés à Elven, les chèques sont à retirer dans la mairie de leur

commune. N'hésitez pas à vous déplacer pour le récupérer si ce n'est pas déjà fait !

Le chèque activité de 15 € est à utiliser jusqu'au 29 septembre 2024. Il peut être consommé librement pour des activités, de plein air, nautiques (paddle, paddle géant, kayak, pédalos), ou à sensations (tyrolienne géante, parcours-filet dans les arbres) mais également pour de la location (Rosalie, karts à pédales, vélos...) Ouverture de la base de loisirs du 30 mars au 29 septembre 2024.



MOBILITÉ

TRAIN TER BREIZHGO

DEPUIS QUESTEMBERT

Chaque jour en Bretagne, ce sont plus de 400 trains qui transportent plus de 42 000 voyageurs sur le réseau TER BreizhGo. Avec 95% des trains à l'heure en Bretagne en 2023, le réseau TER BreizhGo offre la meilleure régularité de France.

La gare la plus proche de Larré est celle de Questembert. En train, il ne vous faudra que **13 minutes pour rejoindre Vannes**, ou **14 minutes pour Redon**. Si vous prenez le train tous les jours ou presque, l'abonnement TER BreizhGo est fait pour vous. Avec des formules hebdomadaires, mensuelles ou annuelles, et la possibilité de combiner votre abonnement avec un réseau urbain, vous trouverez l'offre qui correspond à vos besoins de mobilité.

En plus d'être économique et écologique, jusqu'à 4 fois moins cher et 8 fois moins polluant que la voiture, l'abonnement peut être pris en charge à hauteur de 50% par votre employeur.

En résumé, quelques tarifs au départ de Questembert :

Quelle est votre fréquence de voyage ?	Quotidienne Une à plusieurs fois par semaine	Régulière Une à plusieurs fois par mois	Occasionnelle Une à plusieurs fois par an
Votre tarif vers :	Abonnement annuel*	Pack 5 voyages TER BreizhGo**	Voyage TER BreizhGo**
Lorient	1,94€	12,80€	16€
Vannes	0,80€	3€	5€
Redon	0,90€	8,8€	11€
Rennes	2,45€	12,80€	16€

*Prix au trajet, pour 220 jours travaillés par an, soit 440 trajets. Prise en charge employeur à hauteur de 50% incluse.

**Prix au trajet



photo P. Fraysseix

Plus de trains à partir de la rentrée 2024 !

Cette rentrée 2024 va être marquée par de nouvelles circulations de train sur votre ligne. Plus tôt le matin, plus tard le soir, plus de trains dans la journée et des correspondances avec les TGV à Rennes : ainsi à Questembert, ce seront 32 trains / jour.

Offre pour le - de 26 ans : voyage en Bretagne à partir de 4€

4€

Brest <> Landerneau
Montfort s/Meu <> Rennes
Dol de Bretagne <> St Malo
Châteaubourg <> Rennes
Lorient <> Quimperlé

8€

Rennes <> St Malo
Vannes <> Rennes
St Brieuc <> Rennes
Vitré <> St Malo
Lamballe <> Morlaix

15€

Rennes <> Brest
Rennes <> Quimper
Rennes <> Lorient
Morlaix <> Rennes



TRANSPORTS SCOLAIRES BREIZHGO



Transport scolaire
BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh
à compter de la fin mai 2024

Simple & rapide

Accessible
7 jours / 7
24 h / 24



breizhgo.bzh

Votre enfant doit emprunter le service de car à la rentrée 2024 ?

L'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) est ouverte **jusqu'au 17 juillet** (après cette date, majoration de 30 €) et se fait en ligne : breizhgo.bzh/transports-scolaires/morbihan

Les familles peuvent demander **la création d'un point d'arrêt** sous réserve de certaines conditions qui sont présentées dans le règlement des transports scolaires.

Vous devez faire la demande en ligne. Pour un nouvel arrêt à la rentrée de septembre 2024, la demande devait se faire avant le 31 mai. Passé ce délai, une demande peut être formulée **jusqu'au 31 août pour une éventuelle prise en compte après les vacances de la Toussaint**.

Une page expliquant la création des points d'arrêt est disponible sur breizhgo.bzh.

PLUS D'INFOS

FAQ sur le site web www.breizhgo.bzh
Tél. 02 99 300 300

du lundi au samedi de 8h à 20h (prix d'un appel local).

En janvier 2024, la Région Bretagne a fait le choix de déployer auprès de l'ensemble des scolaires de son réseau de transport la carte KorriGo. Multi-titres, elle permet aux élèves de charger des titres de transports TER et d'autres réseaux urbains partenaires. La carte KorriGo est valable 7 ans et doit donc être conservée par les élèves pour l'année scolaire à venir pour circuler sur le réseau BreizhGo scolaire.

NOUVEAUX SERVICES

ADP PLOMBERIE

Adrien Jumel s'est installé sur Larré, au Château, l'été dernier. Avec 18 ans d'expérience dans différentes entreprises en tant que plombier, chef d'équipe, conducteur de travaux,... il a choisi de monter son entreprise individuelle artisanale et propose ses **services de plombier, spécialisé dans la climatisation et la ventilation air/air.**

Il intervient dans divers types de bâtiments, qu'il s'agisse d'appartements, de maisons ou de bâtiments professionnels. Aujourd'hui, Adrien Jumel consacre une grande partie de son temps à intervenir dans des bâtiments industriels, tertiaires et commerciaux. Grâce à un réseau de clients fidèles, construit au fil des années, il se déplace fréquemment pour des chantiers dans tout le Grand Ouest, jusqu'à Bordeaux. En plus de sa spécialité en climatisation et ventilation, Adrien Jumel propose également des services de plomberie pour des cuisines et salles de bain, que ce soit pour des projets de neuf ou de rénovation. Il est capable d'effectuer des travaux d'entretien et de réparation, assurant ainsi le bon fonctionnement des installations. Cependant, en raison de ces nombreux déplacements, il préfère préciser qu'il n'est pas en mesure de gérer des dépannages urgents.



CONTACT

ADP Adrien Plomberie

Pour toute demande d'information, de devis, ou pour planifier des travaux de climatisation, ventilation ou plomberie, n'hésitez pas à contacter Adrien.

Téléphone : 07 65 52 00 72 / Email : ADP.BZH@outlook.fr

Sur son compte Instagram, de nombreuses photos de ses réalisations. Compte Instagram : ADP.BZH56

ECP OUEST



ÉLECTRICITÉ CONSEIL PHOTOVOLTAÏQUE

Une Alliance de compétences

Jean-François Hallier et Thierry Sangiusto se sont associés pour créer une entreprise proposant des services de vente et de pose de panneaux photovoltaïques. Jean-François Hallier apporte son savoir-faire en tant que technicien spécialisé dans l'installation, tandis que Thierry Sangiusto, fort de ses 15 années d'expérience dans le domaine, se concentre sur le volet commercial et l'accompagnement des clients.

Les panneaux photovoltaïques : une solution innovante qui permet de réduire la consommation d'électricité des particuliers jusqu'à 30 %. ECP Ouest accompagne aussi ses clients dans les démarches administratives, notamment pour l'obtention de la prime à l'autoconsommation.

Secteurs d'intervention : Larré, Molac et communes environnantes, dans un rayon de 30 km autour de Larré. Possibilité d'intervention sur des projets particuliers dans tout le Morbihan et les départements limitrophes.

CONTACT COMMERCIAL

Thierry Sangiusto

tél. 06 82 98 83 71 / mail : thierrysangiusto@orange.fr

site web : www.energiesconseils56.fr

Siège social : 2, rue de la Fée Viviane - Larré



EN VOITURE SIMONE

En voiture Simone un service de transport à la demande : transport privé pour les particuliers, les écoles, les associations, agences de voyages, les trajets gares, aéroports, le transport de groupe, etc .

- Trajet à partir de 2 à 8 personnes
- Service de transport pour les seniors souvent isolés en zones rurales. Le but étant de créer du lien social.

Pour plus de renseignements, appeler l'entreprise au 06 19 63 42 59.



SOLIDARITÉ ACTION SOCIALE



LES AÎNÉS

GOÛTER / KARAOKÉ

Après-midi « Jeux » le 15 février. Léah, notre service civique avait concocté un panel de jeux qui ont permis à nos aînés de passer un agréable après-midi tout en faisant fonctionner « leurs petites cellules grises ». La rencontre s'est déroulée, comme toujours, dans la bonne humeur !

Après-midi « Karaoqué » le 18 avril pour nos aînés qui nous ont fait découvrir leurs talents insoupçonnés dans le domaine vocal. Certains n'ont pas hésité à se lancer en solo, d'autres ont préféré y aller accompagnés. Tout cela avec le sourire sans oublier la dégustation de pâtisseries "maison". Un grand merci à Grégory et son père Marco pour l'animation.



OPTIQUE ET AUDITION

Le 19 avril, des Larréennes et Larréens sont venus au bus OC mobile pour réaliser un bilan de vision et d'audition. 12 personnes sont venues consulter pour la vue et 6 pour l'audition. Certains d'entre eux sont revenus après les rdv, pour de nouvelles paires de lunettes, ou pour être équipé d'un appareil auditif.

ESPACE POP



atelier cuisine et repas partagé

NINA & SIMON-E-S

Avec Louise, du dispositif « Nina et Simon-e-s », Christelle nous a reçues avec sa bonne humeur et un bon café. Il s'agit d'un point d'écoute, d'information et de conseil gratuit et anonyme. Les thématiques abordées peuvent être celles de l'égalité, du genre, des violences, de l'accès au droit...

Beaucoup de personnes se sont renseignées sur ce dispositif pour mieux en parler autour d'elles et partager l'information.



VIE SOCIALE & CULTURELLE

DE LA COULEUR DANS LE BOURG !

À l'approche de Pâques, nous avons choisi d'égayer le muret en pierres devant l'église. Une dizaine d'enfants du village, accompagnés de leurs parents, a participé aux **deux ateliers de décorations d'œufs et des sujets de Pâques, en février et mars.**

Le but de l'atelier, très bien résumé par Ange, 6 ans, était "1 œuf pour moi, 1 œuf pour toi."

En effet, nous leur avons demandé de décorer non seulement leurs propres œufs, mais d'en faire également pour orner le bourg. Au total, 100 œufs décorés ont été accrochés par des habitants, petits et grands.

De notre côté, passionnées de bricolage créatif, nous avons découpé et peint des lapins, poules et autres sujets en bois... Rendez-vous lors d'un prochain évènement, nous comptons sur votre créativité !



JEU DE CARTES POKÉMON

Les animations Pokémon à Larré continuent de rencontrer un franc succès, attirant non seulement les enfants de la commune mais aussi des passionnés de Sulniac, Questembert, Molac, Campénéac et un adepte de Theix. Les parents s'impliquent également, partageant des moments complices avec leurs enfants.

Les jeunes apprécient particulièrement la "boîte d'échanges", mise à disposition lors des événements, qui leur permet d'améliorer leur deck ou de trouver des cartes qu'ils n'avaient pas !

Retour sur les animations du début d'année

10 février : animation avec 14 participants.

10 mars : tournoi amical complet avec 16 participants, adultes et enfants !

13 avril : animation avec 10 participants.

5 mai : tournoi amical avec 12 participants.

Prochaines dates :

Samedi 5 octobre : animation / initiation.

Samedi 7 décembre : tournoi de fin d'année (ouvert aux 8-12 ans - sur inscription).



GÉNÉALOGIE

Vous voulez connaître l'histoire de votre famille, aller à la découverte de vos ancêtres, un petit groupe se rencontre plusieurs fois par an pour avoir des conseils et astuces pour construire son arbre généalogique. Prochaine réunion le samedi 21 septembre. Intéressé(e) ? Contactez Marguerite Dupont email : marguerite.dupontker@gmail.com

MARDIS DE PAYS

2 rendez-vous à Larré cet été. Ouverts à tous - gratuits
Sur inscription à l'office de tourisme Rochefort-en-terre Tourisme



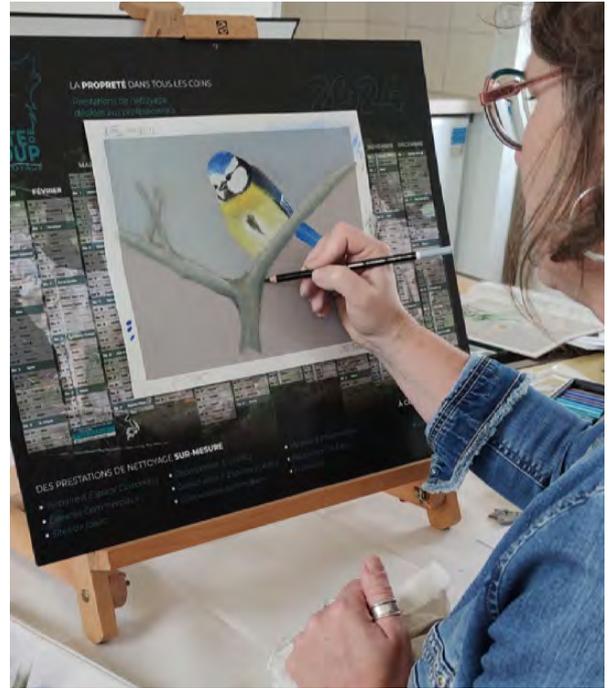
DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE TRADITIONNELS AFRICAINS

Djumbé, doum, balafon, goni, tamani avec la participation de l'association Badenya Denou
Mardi 9 juillet - de 18h à 19h
Théâtre de verdure près de l'étang, espace du Pont Gohlen



BALADE AVEC LES ÂNES

avec M. Jean-Pierre Charles
Mardi 13 août : rdv à partir de 15h30 près de l'étang du Pont Gohlen départ 16h
Boucle de 4 km à Larré environ 2 heures avec les temps de pause. Les plus jeunes (3 à 8 ans) pourront monter sur les ânes (prévoir un casque de vélo si vous avez) / prévoir un goûter et de l'eau.



ATELIERS ART

En mars, mai et juin 2024, à l'initiative d'une Larréenne, un atelier d'art pour adultes a vu le jour. Du débutant à l'amateur expérimenté, chacun a pu y trouver sa place. Grâce aux conseils avisés de Sonia, ils ont pu apprendre à utiliser le pastel ou l'aquarelle dans la bonne humeur et l'échange de compétences. La poursuite de cet atelier est en réflexion.

A partir d'octobre, les mêmes ateliers sont aussi **ouverts aux jeunes à partir de 10 ans**. Vous pouvez déjà noter les prochaines dates : samedis 27 juillet, 12 octobre, 16 novembre et 14 décembre. Gratuit sur inscription : Nathalie Delbos 06 81 47 90 97

Attention, le concours initialement prévu le 7 juillet est reporté en 2025. Nous espérons pouvoir vous donner rdv prochainement pour cette journée exceptionnelle dédiée à la créativité "L'art & la couleur". Elle aura pour thème notre commune de Larré, ses paysages, son architecture.



A VENIR

ESCAPE GAME

La municipalité vous propose cette année un "escape game" familial, **mercredi 30 octobre - après-midi** animé par Wonderium.

Le "CIRCUS" débarque en ville ! Il paraît que ses coulisses renferment des trésors, et un en particulier : une quille de jonglerie entièrement en or. Monsieur Loyal, propriétaire du cirque, vous met au défi de trouver ce trésor en seulement 30 minutes. Bonne chance !

Gratuit - 5 créneaux de 14h à 17h - par groupes de 6 personnes max
Réservation à partir du 1^{er} octobre. A partir de 6 ans - 7 ans
Enfant de - de 12 ans accompagné d'un adulte



FIN D'ANNÉE

Un atelier créatif sur le thème des décorations de Noël aura lieu début décembre. Plus d'infos prochainement.

LA MÉDIATHÈQUE

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE

Nous vous annonçons avec beaucoup de plaisir que la médiathèque élargit ses horaires d'ouverture au 1^{er} septembre !

Mercredi : 10h à 12h30 et 15h à 18h

Samedi : 10h à 12h30

Nous profitons de cette bonne nouvelle pour vous rappeler les conditions d'emprunt à la médiathèque : votre inscription vous donne accès au prêt dans les 13 médiathèques du Pays de Questembert. Avec votre carte personnelle, vous pouvez réserver et emprunter sur l'ensemble du réseau « 13 à la Page » et la navette vous permet de récupérer et retourner les documents dans la médiathèque de votre choix.

Pour consulter votre compte, rechercher et réserver des documents, vous pouvez vous connecter au site des médiathèques du pays de Questembert : <https://www.13alapage.qc.bzh/fr>

Vous y trouverez également toutes les informations pratiques (horaires, coordonnées) de la médiathèque de Larré et des 12 autres médiathèques du réseau.

TARIFS D'INSCRIPTION :

Abonnement d'un an pour les foyers résidant à Questembert Communauté : 12€ (20 € si non résidents)

Abonnement gratuit pour les - de 18 ans, les étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA, AAH (sur justificatif).

OUVERTURE EN AOÛT

**Du 5 au 11 août
et du 19 au 25 août,**
la médiathèque sera ouverte :
le mercredi 10h - 12h
le samedi : 10h30-12h30
fermée le mercredi après-midi.

Fermée du 12 au 18 août.

GRAINOTHÈQUE



Venez échanger vos graines !

EN IMAGES



Salon du livre jeunesse / Atelier chapeaux de carnaval / Soirée pyjamas



VIE ASSOCIATIVE



ABBL

ASSOCIATION
DE BOULES
BRETONNES
DE LARRÉ



Cette année encore, Les adhérents de l'ABBL ont procédé au nettoyage des terrains de boules dans une bonne ambiance.

Le concours du 4 mai s'est bien déroulé malgré un temps capricieux pour les 18 équipes présentes.

Le 8 juin 2024 l'ABBL a organisé pour ses adhérents et conjoints une croisière sur L'ERDRE avec au programme, départ en car, déjeuner croisière, suivi d'un temps libre dans le quartier de la cathédrale avant retour et buffet offert le soir.

Prochaines manifestations :

- 20 juillet : bal populaire avec l'association des « Amis de l'Arz ».
- 7 septembre, concours de boules pour les adhérents.
- 19 novembre, assemblée générale de l'ABBL suivi d'un repas dansant.

Merci à tous les bénévoles qui répondent toujours présents aux différentes manifestations de l'ABBL et bel été à toutes et tous.

Ci-dessus : photos de la sortie à l'Erdre

Ci-contre : les gagnants du concours de boules



LES AMIS DE L'ARZ

Quelques photos de la galette des rois, du repas du club et le concours de boules.



AMICALE LES PETITS APPRENTIS



Le samedi 17 février, l'amicale a organisé son 9^e **fest-noz**. Plus de 250 danseurs ont répondu présents. A l'affiche, les groupes Korri-ganed, Arvest et David Pasquet Tribu. Malgré une affluence plus timide que l'édition précédente, l'ambiance était au rendez-vous.



Avec toujours la volonté d'innover et de proposer de nouveaux événements, l'équipe de l'amicale a organisé **le samedi 13 avril son premier loto** animé par Gilles. Entre passion pour certains et grande découverte pour les autres, cette première édition a été un franc succès. De nombreux Larréens et Larréennes ont répondu présents dont certains très chanceux ! L'organisation de cet événement n'aurait pas été possible sans l'implication des nombreux bénévoles et le soutien des artisans, commerçants et entreprises de la commune et des environs. Un énorme merci à eux !



Et pour clôturer l'année en beauté, **le samedi 22 juin s'est tenue la fête de l'école** sur le site de la salle de l'Agapanthe. Une grande nouveauté cette année avec deux structures de jeux gonflables : l'une réservée aux élèves de maternelles et l'autre aux élèves de primaire. Petits et grands ont pu réaliser leur baptême de moto ou de quad. Et évidemment pas de fête de l'école sans les traditionnels stands de pêche à la ligne, de palets, de maquillage et le circuit de kart à pédales !

Le tirage de la tombola au eu lieu en fin de journée, suivi d'un repas avec soirée dansante animée par Hugo.

Le conseil d'administration de l'amicale remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, les partenaires et la mairie de Larré pour son soutien dans la réalisation de ces événements. Pour rappel, les bénéfices de ces événements sont destinés au financement des projets pédagogiques de l'équipe enseignante de l'école publique « Les petits apprentis » (activités, interventions de professionnels extérieurs, sorties scolaires, abonnements...).

Si vous avez des questions, des idées, des propositions, ou simplement l'envie de rencontrer d'autres parents d'élèves, n'hésitez pas à nous rejoindre !

La prochaine assemblée générale aura lieu fin septembre-début octobre. La date précise sera communiquée à la rentrée.

Nous vous souhaitons un bel été !

CONTACT

Email : amicalelarre@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook : « Amicale de l'école de Larré »



LARÉMIFASOL

Le vendredi 7 juin, ADUANTASS a débuté la soirée avec sa musique soul funk, Black-smithrock nous a transportés avec ses reprises du mythique groupe ACDC et DJ HAMTARO que vous aviez déjà vu au bal populaire l'an dernier nous a fait danser jusqu'au bout de la soirée. Nous espérons que cette programmation vous a plu.

ACPG

Cette journée du 18 mai a été une belle réussite !

Une cinquantaine d'enfants de la commune accompagnés de leurs parents ont participé à cette manifestation organisée par l'ACPG, avec un parcours du combattant adapté aux plus petits.

Après un petit échauffement avec leurs moniteurs Manu, Pierre-Jean, Tito, Benji, Ben et Loïc, c'était parti pour le parcours ! Ensuite, tir au pistolet à billes pour les plus grands et à fléchettes pour les plus petits.

Maryvonne remettait les diplômes, Yannick les médailles et Jean Dany distribuait un goûter bien mérité après l'effort (offert par l'association).

Et cerise sur le gâteau : la barbe à papa ! Il y avait foule à attendre et Christelle avait peine à fournir !

Florent, Bernard et Evelyne étaient au service.

Cela a fait des heureux parmi les enfants qui ont aussi remercié nos moniteurs par leurs sourires ! Merci aux parents pour leur confiance, ainsi qu'aux professeurs de l'école pour la distribution des flyers et à Madame le Maire pour nous avoir donné son autorisation.

Donc rendez vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

Jacques Bugnon, *Président ACPG*



LA RÉPLIQUE

Clap de fin sur cette saison 2024 ! Vous avez été très nombreux à venir nous applaudir alors mille mercis à vous.

On a pris un immense plaisir à jouer pour vous ! On se repose un tout petit peu et on se retrouve en mars 2025.

Nous n'avons pas encore choisi la pièce mais on vous promet comme toujours, du rire, du

rire et encore du rire !

Merci à toute la troupe, petits et grands, pour cette énergie sans retenue. Merci à tous les bénévoles qui nous aident chaque année à vous faire rire.

La troupe a été fortement endeuillée cette dernière saison alors je vais terminer mon article par rendre hommage à Maryvonne Morgan, David Hervio, Raymond Le Page, Michel Santerre et Irène Le Pavéc (parents de nos comédiens et bénévoles, bénévole et ancien comédien)

Bel été à tous
Valérie Hervio

ESLM

ENTENTE SPORTIVE LARRÉ MOLAC

LA SAISON EST FINIE !

L'équipe première finit 4^{ème} de son championnat D1 et la B a réussi à se sauver inextrémis au dernier match en D2. Le suspens était présent tout au long de la saison.

Côté basket, les seniors filles finissent invaincues de leur championnat honneur en FSCF. Bravo pour leur parcours. Les U11 n'ont pas démerité et ont offert de beaux matchs à leurs copains venus les supporter régulièrement à la salle de Larré où ils ont enfin pu jouer avec l'arrivée des beaux jours. Côté baby basket, les loulous progressent très bien avec leur ballon.

ON SE RETROUVE

Le 14 juillet au stade de Larré pour le concours de boules bretonnes.

Le 14 septembre au stade de Molac pour le tournoi jeunes.

Nous ferons des séances ouvertes pour les jeunes pendant l'été, les dates seront communiquées en temps voulu, n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux FB et instagram ESLM rubrique football et basketball.



PERMABREIZH

Troc de plants du 27 avril



LARRÉACTION

RETOUR SUR NOTRE PREMIÈRE FÊTE DU PRINTEMPS

Malgré le temps qui n'était pas vraiment de la partie, nous sommes satisfaits de cette journée ! Toujours une bonne ambiance, de belles rencontres...

RETROUVEZ-NOUS TRÈS VITE POUR LA SUITE :

- Le **28 septembre** : forum des professionnels
- Animation **Halloween** (date à venir)
- Le **6 décembre** pour notre magnifique marché de Noël.

CONTACT

Association des professionnels de Larré
email : larreaction@gmail.com
Suivez-nous sur Facebook : « Larréaction »



CLUB PÊCHE À LA MOUCHE

RETOUR SUR LA FÊTE DE LA PÊCHE

Le 1^{er} juin dernier, le Club Mouche du Pays de Questembert a organisé une journée mémorable à l'Étang du Pont Golhen à Larré, dédiée à la passion de la pêche et à la découverte de notre riche patrimoine naturel.

Animations et ateliers :

Les participants ont pu s'initier à la pêche à la mouche grâce à nos trois ateliers Parcours Découverte :

Fabrication de mouches artificielles

Petits et grands ont appris les techniques de fabrication de mouches, découvrant ainsi l'art et la précision nécessaires à cette pratique.

Lancer avec une canne à mouche

Un atelier pratique pour maîtriser les bases du lancer, encadré par nos experts Initiateurs Club certifiés.

Pêche à la mouche sur l'étang

Une expérience directe de pêche en No-Kill, où chacun a pu mettre en pratique les techniques apprises et apprendre à relâcher le poisson.

Les enfants ont pu exprimer leur créativité à travers concours de dessin, tandis que nos expositions sur la vie de la rivière ont captivé l'intérêt des visiteurs, leur permettant de mieux comprendre l'écosystème de nos rivières locales.

Une brocante dédiée à la chasse et à la pêche a offert une variété de produits et d'équipements très complète.

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement la municipalité de Larré pour son aide précieuse et son soutien financier et logistique, la Fédération de Pêche du Morbihan pour son soutien financier, la Fédération Française de Pêche Sportive (FFPS) pour son soutien infaillible et son engagement envers notre événement, le Bar Chez LULU, l'AAP-PMA de Vannes, les Étangs de Berric, le magasin Alré Pêche Theix pour leurs généreux dons de matériel, et enfin, tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de cette journée une réussite.

Grâce à vous, la Fête de la Pêche a été un véritable succès, permettant de partager et de transmettre notre passion pour la pêche à la mouche et la préservation de notre environnement.

À l'année prochaine pour une nouvelle édition de la Fête de la Pêche !

CONTACTS

Tel : 06 18 05 91 96

Mail : mouche.questembert@gmail.com

Site : mouche-questembert.jimdo.com

Suivez-nous sur Facebook.

LARRÉ TONIC

Larré Tonic est une association qui a pour but de proposer sur la commune des activités sportives pour petits et grands à des prix attractifs afin que le plus grand nombre puisse en bénéficier.

Cette année, un nouvel évènement était proposé : **Larré Gourmande**, une balade sur le sentier de La Noé des Dames. Ce rendez-vous a été un franc succès et nous vous retrouverons l'année prochaine pour une seconde édition. Un grand MERCI à tous les bénévoles grâce à qui cela a été possible !

Nous remercions beaucoup Sandrine Floquet, trésorière sortante pour ces années d'implication pour l'association.

Le traditionnel goûter de fin d'année s'est déroulé le **jeudi 27 juin** à la salle du Tonneau pour tous les enfants adhérents. C'était aussi l'occasion de lancer les inscriptions pour la saison 24/25.



LES ACTIVITÉS

Les inscriptions pour la saison 2024-2025 sont ouvertes

Les activités enfants

- Eveil corporel (PS/MS) - le jeudi de 17h à 18h
- Eveil sportif (GS/CP) - le lundi de 17h à 18h
- Multisports (CE/CM) - le jeudi de 16h45 à 18h (changement d'horaire)

Les enfants sont pris en charge directement à la sortie de l'école à 16h30. Ils ont un temps pour prendre leur goûter.

Les activités adultes

- Pilates
le lundi de 19h à 20h et le mercredi de 19h à 20h
- Renforcement musculaire
le lundi de 20h15 à 21h15 et le jeudi de 20h à 21h
- Gym d'entretien
le mardi de 11h à 12h
- Foot en salle (loisir)
le mercredi de 20h à 21h (exclu du tarif dégressif)
- Nouveauté à la rentrée : YOGA le mardi de 20h à 21h30.
(exclu du tarif dégressif)*

*Sous condition d'un minimum de 12 personnes inscrites.

TARIFS ANNUELS

(inscriptions disponibles sur le site à partir du 27 juin 2024)

Enfant/Adulte	1 cours	2 cours	3 cours	4 cours
	90 €	170 €	240 €	280 €
Foot en salle	40 €	-	-	-
Yoga	200 €	-	-	-

ATTENTION certaines activités sont limitées en nombre de place.

CONTACTS

Mail : assolarretonic@gmail.com

Site web : larretonic.asso-web.com

Facebook @larretonic



LES CONSEILS EN BREF

24 NOVEMBRE 2023

Présents : Mesdames BOITET. DELBOS. HAMON. LE BRUN. MALVILLE. TIDU. MM. DELRIEUX. GUILLON-VERNE. HANS. JAFFRELOT. KERRAND. KNUCHEL.

Mme MALVILLE présente le projet de l'entreprise CHARIER/La Vraie Croix qui envisage de transformer la zone existante de stockage des matériaux en zone d'extraction. Il serait donc nécessaire pour l'entreprise de créer un nouveau lieu de stockage. Elle souhaiterait l'implanter sur la parcelle qui jouxte la carrière actuelle et qui est située sur la commune de Larré. Pour permettre la création de cette zone de stockage, l'entreprise sollicite une modification du document d'urbanisme car classée actuellement en zone Agricole au PLUi.

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE

Mme Corinne HERVÉ est désignée référente déontologue pour les élus communaux de la commune de LARRÉ. Elle exercera ces fonctions jusqu'à l'expiration du mandat 2020- 2026. Le paiement des vacances qu'elle effectuera est à hauteur de 80€ par dossier traité par référent.

AUTORISATION DÉPENSES INVESTISSEMENT 2024

À HAUTEUR DU ¼ DU BUDGET N-1

Le Conseil municipal autorise Mme Le Maire à régler les premières factures d'investissement sur le premier trimestre 2024 dans la limite du 1/4 des crédits ouverts au BP 2023.

Chapitre	Montant maximum
20	12.375 €
21	8.625 €
23	98.465 €

DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRES

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide d'apporter les modifications suivantes au Budget Commune (24400).

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Montant
012	64111 Rémunération Personnel	20 000,00 €

Recettes de fonctionnement

73	73224 Droits de mutation	20 000,00 €
----	--------------------------	-------------

TARIFS DE LOCATION SALLE AGAPANTHE

Le Conseil Municipal décide de réactualiser les tarifs de la location de la salle l'Agapanthe à compter du 1^{er} janvier 2024.

LE CLOS DU ROHELET

CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL À UN BAILLEUR SOCIAL

Mme Le Maire rappelle à l'assemblée que la société AIGUILLON – bailleur social à LORIENT souhaite acquérir les parcelles ZP n° 23p, 283p, 285p d'une superficie de 768 m² au Clos du Rohelet.

La Société AIGUILLON propose d'y réaliser une opération immobilière représentant un total de 4 logements locatifs sociaux en maisons individuelles groupées de plain-pied, selon les caractéristiques suivantes :

Typologie	Nbre de logts	SHAB	SP
T3	4	244	265.22

un montant total d'acquisition pour le terrain viabilisé de 21.218 € HT, soit 80 € HT/m² SP (Surface Plancher).

17 JANVIER 2024

Présents : Mesdames BOITET. DELBOS. HAMON. LE BRUN. MALVILLE. TIDU. MM. DELRIEUX. GUILLON-VERNE. HANS. JAFFRELOT. KERRAND. KNUCHEL.

PROJET ENTREPRISE CHARIER

L'entreprise CHARIER/La Vraie Croix souhaiterait implanter une zone de stockage sur la parcelle qui jouxte la carrière actuelle et qui est située sur la commune de Larré. Actuellement le PLUi n'autorise pas cette implantation car classée en zone Agricole. L'entreprise sollicite à cet effet une modification du document d'urbanisme pour l'évolution de son projet.

Les élus s'interrogent sur le devenir du projet, évoquent les inconvénients quant à l'exposition de Larré par rapport au site de la carrière : bruit, circulation, poussière, aspect visuel...

Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis défavorable à la modification du PLUi. (5 voix POUR et 6 voix CONTRE 1 ABSTENTION).

DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRES

AU BUDGET 2023 « LOGEMENTS SOCIAUX » (24402).

Chapitre	Article	Montant
Dépenses de fonctionnement		
66	66111 Intérêts Emprunts	500,00 €
Recettes de fonctionnement		
75	752 Revenus des immeubles	500,00 €

RÉHABILITATION DU CENTRE-BOURG

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Madame Le Maire rappelle les différentes étapes réalisées dans le cadre du projet de réhabilitation du centre-bourg : réunions de travail, concertation avec la population, réunion publique...

Elle présente l'estimation détaillée réalisée par le cabinet GBS, actualisée selon la sectorisation des travaux demandée par les élus.

Face à l'importance des travaux et aux coûts élevés, Mme le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur les secteurs à prioriser à savoir le secteur 1 : Rue du 19 mars 1962 avec l'aménagement du carrefour du cimetière et secteur 2 : place de l'église-mairie.

Le Conseil valide le plan de financement et autorise Mme Le Maire à solliciter les subventions.

DÉPENSES HT		RECETTES HT	
Maîtrise d'oeuvre	36 855,00 €	Subvention état	
		DETR 2024	60 000,00 €
Travaux		DETR 2025	97 000,00 €
Rue du 19 mars	330 259,00 €	Subventions Départ. PST	274 308,00 €
Place de l'église		Fonds vert	150 091,00 €
mairie	547 247,00 €	Agence de l'eau	150 090,00 €
		Autofinancement	182 872,00 €
Total	914 361,00 €	Total	914 361,00 €

CRÉATION DE POSTE DE CATÉGORIE C

AU SERVICE TECHNIQUE

Il est nécessaire de créer un emploi permanent : cet emploi correspond à un poste d'encadrement au Service Technique et la durée hebdomadaire de service qui y est attachée est fixée à 35 heures.

Le Conseil Municipal valide :

- la création d'un poste de Catégorie C à temps complet
- la modification en conséquence du tableau des effectifs ;
- l'inscription des crédits prévus à cet effet au budget.

CONVENTION CDG « PRESTATION PAIE »

La commune confie au centre de gestion depuis plusieurs années la prestation relative aux opérations nécessaires au règlement de la paie du personnel et des indemnités des élus locaux sur la base des informations fournies par la collectivité.

Cette convention, arrivée à expiration, s'inscrit dans le cadre de l'article L452-1 du Code Général de la Fonction Publique et permet au CDG d'assurer toute tâche administrative concernant les agents de la collectivité.

Le conseil municipal décide d'autoriser Mme Le Maire à signer le renouvellement de cette convention avec le Centre de Gestion. Celle-ci prendra effet à la date de signature pour s'achever au 31 décembre 2027.

23 FÉVRIER 2024

Présents : Mesdames BOITET. HAMON. LE BRUN. MALVILLE. TIDU. MM. DELRIEUX. GUILLON-VERNE. HANS. JAFFRELOT. KERRAND.

Absents / Excusés: Mme DELBOS, M. KNUCHEL

BUDGET ANNEXE : LOGEMENTS SOCIAUX

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif de 2023 pour les logements sociaux, qui laisse apparaître un excédent de 128 375,47 € en section de fonctionnement et un déficit de 8 889,38 € en section d'investissement, soit un excédent global de clôture de 119 486,09 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'inscrire les écritures suivantes au budget primitif - logements sociaux - 2024 :

Affectation du résultat - logements sociaux	128.375,47 €
au financement de la section d'investissement R1068	8.889,38 €
En section de fonctionnement report à nouveau R002	119.486,09 €

BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT « LE DOMAINE DES LANDES »

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif pour le lotissement « Le Domaine des Landes » qui laisse apparaître

un déficit de 74.626,90 € en section d'investissement et un excédent de 295.613,56 € en section de fonctionnement, soit un excédent global de clôture de 220.986,66 €.

BUDGET ANNEXE : LA LOCOMOTIVE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif pour le bâtiment « La Locomotive » qui laisse apparaître un déficit de 222.917,00 € en section d'investissement et un excédent de 18.566,39 € en section de fonctionnement, soit un déficit global de clôture de 204.350,61 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement au financement de la section d'investissement et d'inscrire les écritures suivantes au budget primitif - La Locomotive - 2024 :

Affectation du résultat - La Locomotive	18.566,39 €
au financement de la section d'investissement R1068	18.566,39 €

BUDGET COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023 présenté par Cyrille KERRAND, adjoint aux finances et se résumant ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses de l'exercice	932.597,87 €
Recettes de l'exercice	1 120.387,37 €
Excédent de l'exercice	187.789,50 €
Excédent de fonctionnement 2022 reporté	279.865,10 €
Excédent global	467.654,60 €

Section d'investissement

Dépenses de l'exercice	287.787,34 €
Recettes de l'exercice	444.194,82 €
Excédent de l'exercice	156.407,48 €
Déficit d'investissement 2022 reporté	39.315,10 €
Excédent global	117.092,38 €

Restes à réaliser en investissement	
Restes à réaliser en dépenses	181.200,00 €
Restes à réaliser en recettes	- €
Déficit global à réaliser	181.200,00 €

Balance de clôture

Excédent global de fonctionnement	467.654,60 €
Déficit global d'investissement (avec RAR)	64.107,62 €
Excédent global de clôture des deux sections cumulées	403.546,98 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 (BUDGET COMMUNE)

Affectation du résultat

section de fonctionnement - excédent global	467.654,60 €
section d'investissement - Excédent global	117.092,38 €
restes à réaliser en investissement	
- restes à réaliser en dépenses	181.200,00 €
- restes à réaliser en recettes	- €
déficit global des restes à réaliser	181.200,00 €
besoin de financement de la section d'investissement	64.107,62 €

Affectation du résultat

au financement de la section d'investissement R1068	64.107,62 €
En section de fonctionnement Report à nouveau R002	403.546,98 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

MISSION D'AUDIT ET D'ASSISTANCE À LA RENÉGOCIATION DES CONTRATS D'ASSURANCES

Signature d'une convention avec le Cabinet CONSULTASSUR de Vannes pour une mission d'audit et d'assistance à l'organisation d'un appel à concurrence marché de prestations de services d'assurance.

ACQUISITION D'UNE PARTIE D'UNE PARCELLE

rue du 19 mars 1962

Pour le projet de l'aménagement du bourg, il est nécessaire pour la commune d'acquérir une emprise foncière située rue du 19 Mars 1962, cadastrée en section ZR n° 94 d'une superficie de 135 m² appartenant à Mme LE MONNIER-LE PAGE Jeannine.

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition au prix de 500 € ; de payer les frais de bornage et frais de notaire ; confier la vente à l'office notarial de Questembert ; et autorise Mme Le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette transaction.

29 MARS 2024

Présents : Mesdames BOITET. DELBOS. HAMON. LE BRUN. MALVILLE. TIDU. MM. HANS. JAFFRELOT. KERRAND. KNUCHEL.

Absents : M. DELRIEUX (excusé) donne procuration à M. HANS. M. GUILLON-VERNE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

COMMUNE

Le budget primitif 2024 s'équilibre en section de fonctionnement à 1.437.371 € et s'élève en section d'investissement à 888.700 € en dépenses et à 943.401 € en recettes.

LOGEMENTS SOCIAUX

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 157.137,00 € en section de fonctionnement
- 21.390,00 € en section d'investissement.

LOTISSEMENT « LE DOMAINE DES LANDES »

L'adjoint aux finances présente le budget qui s'équilibre en section d'investissement à 74.626,90 € et qui s'élève en section de fonctionnement à 274.631,90 € en dépenses et à 368.026,00 € en recettes.

« LA LOCOMOTIVE »

L'adjoint aux finances présente le budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 22.180,00 € en section de fonctionnement
- 251.917,00 € en section d'investissement.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

(Année 2024)

Mme Le Maire rappelle les taux de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties votés en 2023 :

Taxe d'habitation : 15.63 % (concerne les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans).

- Taxe foncière communale sur les propriétés bâties : 34.43 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 52.56 %

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de maintenir ces taux communaux pour l'année 2024.

TRAVAUX DE VOIRIE 2024

Mme Le Maire présente les travaux de voirie 2024 retenus par la commission voirie à savoir : chemin du Quinquis (1et 2) Kérhulo et Kérolieu. Le coût des travaux s'élève à 50 536,81 € HT réparti comme suit :

Dépenses	Montant
Quinquis 1 (53ml)	13 730,35
Quinquis 2 (50ml)	10 992,24
Kérhulo (62ml)	9 285,72
Kérolieu (65ml)	16 528,50
TOTAL HT	50 536,81

Le Conseil Municipal décide d'approuver le programme de voirie pour 2024 ; et de solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil départemental pour l'entretien de la voirie hors agglomération.

26 AVRIL 2024

Présents : Mesdames BOITET. DELBOS. LE BRUN. MALVILLE. MM. DELRIEUX. GUILLON-VERNE. JAFFRELOT. KERRAND. KNUCHEL.

Excusés : Mme HAMON, Mme TIDU, M. HANS

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

L'organisation du temps scolaire (horaires) de l'école publique « Les Petits Apprentis » est en place depuis l'année scolaire 2021-2022, à savoir : - répartition des 24 heures d'enseignement sur quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) aux horaires suivants : 08h45-11h45 / 13h30-16h30.

Vu l'avis du Conseil d'école du 15 février 2024,

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de maintenir l'organisation du temps scolaire de l'école publique telle que détaillée ci-dessus pour une durée de 3 ans à compter de la rentrée 2024.

MODALITÉS DE REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Mme Le Maire rappelle que la taxe d'aménagement est un impôt local perçu par les communes et le département.

Cette taxe est due pour toute création de surface plancher close et couverte dont la superficie est supérieure à 5m² et de hauteur sous plafond supérieure ou égale à 1.80 mètre, y compris les combles et caves.

Mme Le Maire informe que le reversement par la commune à l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de la taxe d'aménagement reste facultatif mais pour autant, par délibération 2023 11 n°13, le conseil communautaire du 6 novembre a délibéré en faveur d'un reversement de taxe d'aménagement à 100 % envers la communauté de communes pour ce qui concerne les recettes issues des zones d'activités et des projets d'équipements sous maîtrise d'ouvrage communautaire.

Cette délibération est motivée par le fait que Questembert Communauté finance les travaux d'aménagement de ces zones d'activités et promu le développement économique à travers la économie à travers la compétence qu'elle exerce.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'adopter le principe de reversement de 100 % de la part communale de taxe d'aménagement à Questembert Communauté uniquement pour les recettes perçues au titre de la taxe d'aménagement versée suite aux dépôts d'autorisations d'urbanisme dans les zones d'activités et lors de projets d'équipements sous maîtrise d'ouvrage communautaire,

• d'accepter que ce recouvrement soit calculé à partir des impositions nouvelles au 1er janvier 2025.

Le 1er reversement envers la Communauté de Communes aura donc lieu en 2026, il sera établi au vu des recettes réelles de taxe d'aména-

gement encaissées par la commune. La commune devra ainsi faire un état annuel des recettes perçues dans les zones d'activité.

CONVENTION FINANCIÈRE - POSTE DE CHARGÉ DE PROJET VOIES CYCLABLES

Dans le cadre de l'adoption d'un schéma directeur cyclable en 2022 au sein de Questembert Communauté, les élus de Questembert Communauté ont souhaité mettre en oeuvre les actions y figurant, notamment l'aménagement d'un réseau d'une cinquantaine de kilomètres de voies cyclables sur le territoire communautaire.

Il a été convenu de recruter dans le cadre d'un contrat à projet afin de mettre en oeuvre l'aménagement du réseau des voies cyclables (sui- vi technique et administratif), du schéma vélo et l'émergence de « la culture vélo » sur le territoire communautaire. Ce schéma demande une coordination entre les itinéraires qui se croisent via les voies communales et autres (privés, communautaires, départementales etc...). Le recrutement du « chargé de projet mutualisé voies cyclables » est porté par Questembert Communauté. Il sera conclu un contrat de 3 ans. Une partie du financement étant à la charge de la commune, une convention doit être signée avec Questembert Communauté. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Madame Le Maire à signer cette convention.

TARIF SPÉCIAL CANTINE

Suite à une demande émanant d'une famille, le Conseil Municipal décide de mettre en place un tarif spécial cantine pour la présence d'un enfant titulaire d'un PAI (protocole alimentaire individualisé). Le tarif est fixé à 1 euro/jour de présence de l'enfant (repas non fourni). Le repas sera préparé par la famille afin de tenir compte des besoins spécifiques de l'enfant.

31 MAI 2024

Présents : Simone MALVILLE, Cyrille KERRAND, Hervé GUIL- LON-VERNE, Nathalie DELBOS, Johann JAFFRELOT, Loïc HANS, Clau- dine LE BRUN, Lydie HAMON, Patrice KNUCHEL
Excusés : M DELRIEUX, Mme TIDU, BOITET

FONGIBILITÉ DES CRÉDITS SUITE M 57

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités territoriales les règles budgétaires et offre une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire aux gestionnaires et notamment en matière de fongibilité des crédits.

Vu l'article L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales, l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre de finances pour 2019 et l'arrêté ministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales ;

Considérant que la collectivité a adopté par la délibération du conseil municipal en date du 29 septembre 2023 la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024 et que cette norme comptable s'appliquera au budget communal.

Vu l'article L. 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales, « dans la limite fixée à l'occasion du budget et ne pouvait dépasser 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ».

Le conseil municipal, autorise Mme le maire à procéder à des vire- ments de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits rela- tifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

FORMATION QUALITÉ DE L'AIR

Une session de formation « Qualité de l'air et Petite Enfance ». du per- sonnel communal. Celle-ci a pour Le coût de la session de 3 heures est de 877,20 €, pour un groupe de 15 personnes maximum.

Le conseil municipal valide le devis pour le montant de 877.20 €

JEUX D'EXTÉRIEUR POUR PMR

Afin de compléter l'offre des jeux enfants et adultes, l'adjoite à l'en- fance jeunesse propose de cibler des éléments pour des enfants ou adultes à mobilité réduite : 1 balançoire une place (PMR) pour l'aire des jeux de l'Agapanthe et une table de ping-pong accessible PMR à côté du city-park.

Le conseil municipal valide la proposition de Net collectivités pour un montant total HT de 3.324,99 € HT après étude des modalités d'ins- tallation sur les lieux repérés et leur accessibilité. Une demande de subvention sera également faite auprès du conseil départemental.

DEVIS VITRAUX EGLISE

Suite à la détérioration d'un vitrail par un lancer de ballon, il y a né- cessité de procéder à la restauration de ce vitrail ainsi qu'au rempla- cement de pièces brisées sur les autres vitraux.

Validation de 2 devis :

La restauration du vitrail pour un montant de 1.818 € HT

Le remplacement des pièces brisées sur les autres vitraux pour un montant de 1.250 € HT

DEVIS MÉDIA BUREAUTIQUE

Validation de 2 devis :

Mise en place d'un nouveau boîtier Frogi-Secure, mise en conformité et sécurisation de la connexion Internet à l'école pour un montant de 1.065 € HT

Abonnement licence Adobe Créative Cloud pour un montant de 906,88 € HT

CANTINE SCOLAIRE

Calcul du coût de revient d'un repas à la cantine, pour l'année 2023, en tenant compte de tous les éléments : prix du repas facturé par le prestataire, salaire des agents, fournitures (entretien, vaisselle...), chauffage, électricité, maintenance...

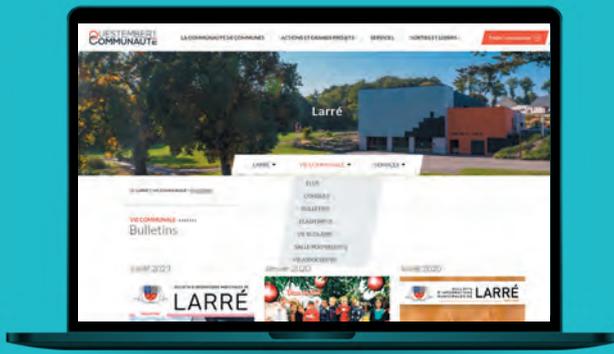
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023	15 337 repas
Charges (prestataire, salaires, fournitures, ...)	111 567,57€
soit 7,27 € le coût du repas	
Recettes (nombre de repas X 3,45 €)	52 912,65 €
A la charge de la commune	58 654,92 €
soit 3,82 € par repas	

LOCAL COMMERCIAL

Le local commercial situé au 3, rue du Calvaire dans l'immeuble « La Locomotive » sera vacant à partir du 1er août 2024. La locataire ac- tuelle ne souhaitant pas poursuivre le bail.

Ce local comprend 2 pièces pour une surface totale de 66,48 m2.

La municipalité est donc à la recherche d'un nouveau locataire.



Vous trouverez l'intégralité des compte-rendus de conseils municipaux, sur le site internet :

<https://larre.questembert-communaute.fr>
rubrique vie-communale > conseils

VIE INTERCOMMUNALE



PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance du CIAS de Questembert Communauté s'est associé avec l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik, pour proposer une offre de formation et des conférences sur une durée de 3 ans. Les inscriptions sont ouvertes pour la deuxième session de formation professionnelle et la conférence auprès du Relais Petite Enfance.

Au programme :

Conférences grand public

"Nouvelles connaissances, nouvelles pratiques" animée par Chloé Ruby, formatrice petite enfance et directrice scientifique de l'IPE

Lundi 30 septembre à 20h, à l'Asphodèle (Questembert)

Parents, grands parents... cette conférence est ouverte à tous !

Formation professionnelle

Mardi 1^{er} octobre, de 9h à 17h, à l'Asphodèle (Questembert)

Infos et inscriptions à la conférence et la formation

auprès du RPE au 02 97 26 17 52 ou rpequestembert@qc.bzh

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES



Besoin d'un espace d'écoute, de parole, de conseils ?

Le Point Accueil Ecoute Jeunes s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, relations amoureuses, questionnements)

- Aux parents qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence...

Le PAEJ vous accueille à QUESTEMBERT, dans les locaux de la Maison Pop, rue Grimaud (près de Carrefour Market) le mercredi de 14h à 17h30. D'autres accueils sont possibles à Vannes, Grand-Champ et Muzillac.

Vous pouvez contacter Mme Guehenec / tél. 06 80 63 97 18

email : paejpaysdevannes@cap-avenir.org

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.



ÇA BOUGE DANS VOS ASSOS !



la rando gourmande



théâtre



basket



galette des rois



fête du printemps



la rando gourmande



journée des combattants



fest noz



les p'tits combattants



troc de plants



fête de la pêche



Sortie sur l'Erdre



fête de l'école



loto